https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1490

Lycée Romain-Rolland de Clamecy

Le SNES aux côtés des collègues qui poursuivent l'occupation du lycée

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Echos des établissements - Lycée Romain-Rolland (Clamecy) -

Date de mise en ligne : dimanche 2 avril 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Depuis le 27 février, les personnels et les parents occupent toutes les nuits le lycée Romain-Rolland de Clamecy (Nièvre), à la suite des décisions du Rectorat conduisant à la fermeture progressive de toute la filière tertiaire du lycée (fermeture de deux BEP sur trois à la rentrée, du seul BTS tertiaire et d'une terminale STG).

Dans un bassin rural qui ne comporte qu'un seul lycée, cela conduit à réduire fortement les poursuites d'études après le collège et à menacer l'existence même du lycée.

La section académique du SNES est intervenue à plusieurs reprises auprès du recteur pour qu'il réponde aux demandes des collègues, des parents, des élèves, des élus. Ainsi par deux fois lors du Comité Technique Paritaire Académique du 30 mars, les représentants SNES ont exigé qu'il reçoive une délégation de Clamecy lors de sa venue à Nevers le vendredi 31 mars. On peut regretter le silence des autres organisations syndicales ...

Face à cette pression et surtout à la détermination des collègues qui se sont déplacés à Nevers, le recteur a reçu une délégation. Il a concédé l'augmentation de la capacité d'accueil du BEP VAM de 24 à 30.

La détermination des collègues, des parents et des élèves ne faiblit pas : l'occupation du lycée de nuit se poursuit.

Depuis le mois de janvier, avec d'autres lycées ruraux touchés eux aussi et le soutien du SNES académique, des manifestations dans les communes des lycées et devant le rectorat ont eu lieu. Les lycées ruraux se sont regroupés dans un **collectif des lycées ruraux**, d'abord académique et maintenant national, pour obtenir le maintien dans les zones rurales d'une offre de formation suffisante et ne pas condamner les élèves et leurs familles à devoir trouver les moyens financiers de se déplacer sur les centres urbains.

– Les assises nationales des lycées ruraux se tiendront le 8 avril à Clamecy. Les informations sont disponibles sur le blog du collectif des lycées ruraux

– Les **sections SNES** (départementale de la Nièvre et académique de Dijon) soutiennent les collègues dans l'occupation et la préparation des assises.

snes DIJON

Syndicat national des enseignements de second degré